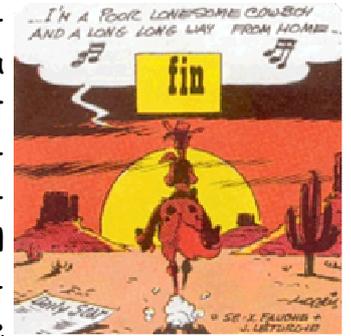


## CTP LOCAL 24 AVRIL 2008 FUSION-ACTIVITE 2007-FORMATION ... et le départ annoncé de la direction

C'est dans une ambiance de fin de règne que s'est déroulé ce CTP. En effet, les dommages collatéraux de la préfiguration départementale de la DLU font que Messieurs COLLOT et MARTIN gèrent les affaires courantes. Le TPG doit prendre sa retraite début juillet et monsieur MARTIN devrait rejoindre un nouveau poste (Receveur des Finances?) au début de l'été. Ambiance particulière également, car, malgré l'absence de Monsieur BOURGEON (le futur responsable unique), son nom a été à maintes fois évoqué et sa présence orale et inconsciente était bien réelle.



Les représentants CGT avaient demandé la tenue d'un CTP spécial fusion. Ils l'ont obtenue (pas sur la totalité de leur demande et avec plusieurs points à l'ordre du jour rajoutés par l'Administration).

L'ordre du jour :

- Actualité sur la fusion dans le département,
- Rapport d'activité 2007,
- Bilan formation 2007,
- Note CHS,
- Modifications d'horaires d'ouverture de la TP Neuilly et modification de la typologie ARTT de la RM Asnières,
- Questions diverses.

En préambule, la CGT a souhaité faire la déclaration suivante :

Les représentants CGT ont demandé la convocation de ce CTPL suite à l'annonce de la préfiguration en DLU de notre département. A ce propos, nous avons souhaité que soient inscrits à l'ordre du jour les points suivants :

- Actualité sur la fusion DGI/DGCP
- De rencontrer le futur DLU.

Ce 2ème point n'a pu être retenu sous le motif que M. BOURGEON n'était pas encore nommé officiellement. Ce motif nous paraît un peu léger au regard des inquiétudes des agents quant à leur avenir.

Concernant le 1er point, la fusion DGI/DGCP, nous notons l'opacité de la mise en place de la DLU. Tout d'abord, toutes les questions restent en suspens :

- Quel est le calendrier prévu ?
- L'organisation envisagée ?
- L'avenir des services de direction ? La localisation de la direction ?
- Le maintien des emplois dans les 3 directions ?
- Concernant le réseau, quel maintien des sites ? Jusqu'à quand ? Quid des regroupements de services ?

Les agents sont également inquiets sur l'avenir de nos missions :

- Reste toujours le problème de l'avenir des missions du secteur public local qui

ne semblent pas, et c'est un euphémisme, être au cœur de cette réforme ?

- Quel avenir aussi pour la RF d'Antony ?
- Quelles conséquences pour les personnels en 1ère ligne de la DLU (RH, Formation, Budget-Logistique, Informatique, Domaines) ?

Les agents ont aussi beaucoup de questions sur leurs droits et garanties :

- Quelles règles de mutation ?
- Sur les régimes indemnitaires, carrières ? Sur ce sujet, d'ailleurs, les agents constatent qu'il leur est sans cesse demandé davantage en charge de travail et polyvalence et n'admettent pas de voir leur situation stagner et leur pouvoir d'achat se réduire. C'est l'un des éléments majeurs de mécontentement. Ils estiment n'avoir ni garanties, ni informations suffisantes sur ce qui est prévu en matière d'harmonisation.
- Quelles seront les modalités de recrutement et d'organisation des concours avec la fusion ?
- Sur les horaires variables et sur le choix des modules horaires ?

Comme vous pouvez le constater, les questions ne manquent pas et les agents sont en droit d'être informés sur les conséquences des mesures envisagées, sur leur situation et sur leur avenir proche.

Dernier point, la fusion DGI/DGCP est l'un des premiers actes de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) préparant des dizaines de milliers de suppressions d'emplois, la remise en cause du statut et des missions. Elle s'articule avec le projet de loi sur la mobilité des fonctionnaires et la circulaire Fillon du 19 mars.

A propos de cette circulaire, quelles sont les conséquences sur la réorganisation des services territoriaux de l'Etat ? En effet, il y est notamment écrit : *« la circonscription régionale devient le niveau de droit commun du pilotage des politiques de l'Etat. Ce niveau doit être renforcé par un mouvement de déconcentration, notamment en matière de gestion des Ressources Humaines et par un regroupement de services en un nombre restreint de grandes Directions régionales. »*

Les représentants CGT espèrent donc que vous pourrez apporter un maximum de réponses aux interrogations des agents.

Les représentants CGT

Les réponses du TPG ont été tout, sauf des scoops. Sur l'ensemble des questions, il n'avait ni informations, ni avis !!! A croire qu'il ne s'est rien passé depuis le 31 mars, date de l'annonce que le département sera préfigurateur DLU. *«Les réponses viendront en leur temps»*, sûrement, mais dire ça ou je m'en moque, c'est exactement la même chose. Nous avons eu le droit néanmoins à un long résumé de son action sur le réseau depuis 4 ans. Que sa volonté de le rationaliser était une bonne chose. Ils avaient raison avant tout le monde : fermer et spécialiser faciliteront la fusion et le passage en SIP.



Les seules informations qui nous ont été transmises portaient sur le nouvel organigramme :

Le DLU, c'est bien Jean Louis BOURGEON (actuel DSF Nord). Les n°2 sont en cours de nomination. Allez, on vous donne un nom, le chef du pôle fiscalité sera ... Jean Paul BOUTELEUX (actuel DSF Sud), le chef du pôle Gestion Publique (un TPG de 4ème ou 5ème catégorie), le chef du pôle Transversalités (un TPG de 4ème ou 5ème catégorie). Pour le reste, les nominations se feront au cours du mois de mai... peut être.

Les représentants CGT ont relevé que cette opacité n'augurait rien de bon quant aux futures annonces. Les collègues se posent légitimement la question de leur avenir immédiat. Qu'advient-il des services de direction quand on entend de ci, de là leur transfert dans des structures précaires dans telle ou telle zone industrielle? Quel est l'avenir de la RF d'Antony qui, en tant qu'entité spécifique à la CP, n'a pas de place dans le nouvel organigramme? Le département a pour spécificité d'avoir 2 DSF, on peut donc légitimement penser que les services direction (DSF/TG) seront regroupés en un endroit unique. L'implantation de la DSF Sud est donc en sursis? Actuellement implantée à Vanves, regroupant les mêmes divisions que la DSF

de Nanterre, les représentants CGT ont décelé un certain nombre d'ambiguïtés dans le «no comment» de la Direction locale.

Les collègues attendent des directions locales impôts et trésor des réponses à leurs interrogations légitimes. Cette opacité est symptomatique d'un véritable plan social qui s'annonce avec la casse de notre statut («livre blanc», «loi sur la mobilité»). Toutes ces inquiétudes vont transformer l'émotion des collègues en véritable colère.

## RAPPORT D'ACTIVITE 2007



Il s'agit donc du dernier rapport d'activité de l'actuelle direction mais, en plus, du dernier sous sa forme actuelle puisque le département étrennera la fusion dès l'été prochain.

Monsieur MARTIN a donc décliné les activités par missions relevant les satisfecit que ce soit en matière de recouvrement, de la qualité comptable, du secteur public local et du secteur partenarial.

Un bémol néanmoins concerne PVFI. Les différentes enquêtes montrent qu'en matière d'accueil téléphonique, nous pouvons mieux faire. Le résultat sur PVFI est de 4,5/5, effectivement, nous pouvons mieux faire.

Les représentants CGT ont souhaité aborder plusieurs thèmes :

### **Recouvrement**

*Quelle est la suite des contrôles effectués par le service de la redevance? Quel est le contentieux appliqué lorsque l'on sait par exemple qu'une entreprise ne peut subir 2 contrôles dans la même année?*

La réponse a été, chiffres nationaux à l'appui, de nous dire que tout se passe parfaitement. Ce qui nous paraît complètement inconcevable compte tenu de la ressource humaine des services de la redevance depuis leur intégration à la TG. Ce que la Direction a reconnu explicitement.

*En France, la fraude fiscale est estimée à 40 milliards d'euros et le recouvrement de ces sommes est de 7 milliards : quels sont les moyens mis en oeuvre par le département?*

Les chiffres de recouvrement sont très bons par rapport aux contrôles fiscaux transmis par la DGI. Mais, et c'est toute la question, il reste des efforts à faire en matière de mutualisation du renseignement entre les différents services.

### **Dépense ETAT**

*Concernant la fusion absorption du CFD par le service de la Dépense, les conséquences sont la perte d'un cadre A et le risque de la mutualisation de la ressource humaine au profit du service de la Dépense, même si la charge de travail a diminué avec un meilleure appréhension des ordonnateurs, la mise en place des engagements globaux, le transferts vers le contrôleur régional.*

Effectivement la charge de travail du CFD a diminué et l'avenir est très incertain pour cette mission. Néanmoins le transfert du cadre A vers une mission «comptabilisation patrimoniale» est un plus pour le département. D'accord, mais le rôle de CFD est un maillon essentiel de la fonction de comptable et actuellement elle s'en trouve très fragilisée.

*Suite à l'affaire du détournement de 600 000 euros dans un service de dépense de personnel de la région parisienne, quelles sont les préconisations mises en oeuvre dans le département?*

Un audit a été effectué suite à l'affaire. Il est désormais demandé un auto-contrôle plus poussé des activités du service. Un agent est chargé de vérifier l'ensemble de l'activité du

service. Une rotation des portefeuilles est aussi mis en place.

### **Domaines**

*C'est une mission qui vous a été confiée et pour laquelle vous nous avez toujours dit votre attachement et votre volonté d'assurer une qualité au moins égale à la mission lorsqu'elle était exercée par la DGI. Vous avez été en butte à un transfert tronqué d'une partie de la ressource humaine puisque sur l'effectif DGI, 2 collègues n'ont pas souhaité suivre la mission et 2 agents ont réintégré la DGI courant 2007. Nous sommes proches de l'échéance du droit d'option et, pour le moment, un seul des agents des Domaines a choisi d'intégrer la DGCP. Par ailleurs, on voit bien la nouvelle orientation des moyens de l'Etat qui vise plus à choisir son implantation par rapport à des données économiques qu'à satisfaire les besoins des populations. Il ne s'agit plus de valorisation immobilière puisque c'est la vente de biens qui est de mise, il s'agit plutôt d'une valorisation financière dans un contexte de bulle immobilière.*

La réponse n'a pas été pour le moins probante, puisque le département est un de ceux qui ont remis le plus de ses locaux à la disposition des Domaines (fermeture des Trésoreries, regroupements de services aux Impôts...). Concernant le comblement des vacances seules les sorties d'école pourront (avec les modules de formation) pallier les déficiences. Néanmoins pour acquérir l'expérience et le professionnalisme, il faut, pour un évaluateur, un minimum de 5 ans de pratique.

Les élus CGT ont également souhaité aborder un certain nombre de thèmes qui ont marqué l'année 2007 :

### **Les moyens**

*Pour la première fois, il y a plus d'agents de catégorie B que de C, ce qui commence à poser un problème de qualification des emplois.*

*Le solde migratoire est négatif de 26 emplois et ce n'est pas la maigre arrivée de 34 AA en 2007 (dont 5 pactes junior au 1er novembre) qui pourra enrayer cette spirale. Les représentants CGT vous signalent que la seule garantie de recrutement dans les Hauts-de-Seine, c'est l'affectation des AA. Les vacances d'emploi sont de 26,34 agents par mois (sans compter les 25 ou 30 contrôleurs stagiaires perpétuellement à Lyon). Cette situation provoque des vacances endémiques dans certains postes (TP AMENDES, OPDHLM, PAIERIE...).*

La Direction souhaiterait, elle, avoir plus de pouvoir sur les mouvements afin de réguler les départs en mutations externes. C'est «rassurant» pour ceux qui attendent depuis des années et pourquoi ne pas différer les réussites aux concours tant qu'on y est ???

### **Le département informatique**

*On voit que les applicatifs nobles sont mis en avant mais le DI historique de Nanterre n'est plus qu'une coquille vide.*

Concernant le transfert de l'activité éditique, la Direction nous a dit que les départs d'agents volontaires ne seront pas bloqués.

*Par ailleurs, il est fait état qu'un certain nombre de disques durs ont planté ces dernières semaines.*

La Direction va demander une étude au SAU pour répertorier les micro plantés et voir à quelle série ils se rattachent.

### **Les restructurations**

*Depuis votre arrivée dans le département, ce sont 4 trésoreries qui ont fermé leurs portes (Fontenay, Le Plessis, Puteaux et Rueil) et 3 autres qui ont été amputées d'une partie de leurs missions (Suresnes, Sèvres et Meudon). L'année 2007 a été l'année de l'annonce d'une nouvelle*

tranche de démantèlement des Trésoreries de proximité (Bois-Colombes, La Garenne-Colombes et Châtenay-Malabry). A chaque fois, la CGT, ne se contentant pas de voter contre les projets en CTP, a tenu à dénoncer auprès des personnels, des élus et des usagers les méfaits de ces fermetures. Nous n'avons jamais rencontré auprès de ces acteurs, un écho favorable, excepté les Maires. Nous continuerons donc à combattre ces méthodes expéditives (que vous qualifiez de concertation) qui ne prennent en compte que les aspects économiques et jamais humains. Il y aura toujours, chez vous, la contradiction entre la prétendue amélioration du service rendu et l'éloignement du Service Public des populations qui en ont besoin et qui, surtout, le financent. Nous profitons également de l'occasion pour vous remettre les 150 pétitions récoltées en 2h de temps sur les marchés de La Garenne-Colombes et Bois-Colombes. Nous avons distribué plus de 800 tracts et recueilli autant de soutien de la part de la population. Nous serons sur le marché de Châtenay-Malabry le 17 mai prochain.



**La Recette des Finances** : Au 31 décembre 2005, il y avait 13 trésoreries de proximité et de pleine compétence, 2 ans après il n'en reste plus que 6, le reste étant fermé ou spécialisé. L'arrondissement d'Antony a été le laboratoire de ce que peut être le réseau urbain pré fusionnel. Cela rappelle le sort réservé, il y a quelques années, à l'arrondissement de Saint Gaudens (Monsieur COLLOT était le TPG de la Haute-Garonne avant de sévir chez nous). Il est à craindre que, compte tenu du nombre de trésoreries mixtes, votre successeur unique continue le démantèlement des implantations de proximité.

La seule réponse de la Direction a été que si elle avait eu plus de temps, elle aurait pu mener à bien tous ses projets de spécialisations et de restructurations.

#### **Point sur les dossiers en cours**

- ➔ l'HDF de Neuilly ouvrira en accueil conjoint début juillet. La TP intégrera les locaux au mois de juin. Et la Recette prendra la place de la TP 3 rue Boutard (propriété de l'Etat).
- ➔ la RM Nanterre ne déménagera pas a priori, la CP ayant bloqué le projet.
- ➔ la création de l'HDF de Boulogne est toujours au point mort.
- ➔ les travaux de la nouvelle TP Clamart semblent avancer (en tenant compte du retard).

#### **Action économique et PFDL**

*Quelles sont les actions sur les zones touchées par les restructurations économiques et industrielles, nous voulons notamment évoquer la situation de la zone Montrouge-Malakoff qui voit fermetures et délocalisations d'entreprises se multiplier?*

La Direction a fait état de ses limites en matière d'action économique. En effet, seuls les délais de paiement sont proposés aux entreprises en difficulté. Quant à la demande des collectivités pour évaluer la perte d'impositions locales ou la modulation des taux en cas de désimplantations d'entreprises, notre réseau a énormément de lacunes car il ne possède pas encore les outils nécessaires.

#### **Les élections aux CAP**

*Le dialogue social est partie intégrante de l'activité des services, même s'il se conjugue différemment selon la place que l'on occupe autour de ses tables. Les dernières élections ont vu la CGT devenir la première organisation syndicale dans le département pour la première fois de son histoire. Au-delà de notre satisfaction légitime, c'est aussi un regard nouveau que vous devez porter sur l'ensemble du réseau. Le travail des élus en organismes paritaires mais également celui des adhérents dans les postes et les services a été reconnu par 329 collègues le 4 décembre dernier. C'est aussi un signal fort de l'état d'esprit des agents du département sur*

*ce qui se passe en ce moment sur l'évolution de leurs métiers et les conditions dans lesquelles nous l'exerçons.*

Le rapport d'activité n'étant pas suivi d'un vote par les représentants du personnel, nous avons souhaité émettre un avis global néanmoins :

**La CGT note une nouvelle fois, dans ce document que, compte tenu de la présence d'élus d'envergure nationale, nous devrions être plus que parfaits. C'est un peu méprisant pour les élus d'envergure départementale ou locale et nous n'avons pas à nous positionner en fonction de l'aura d'untel ou d'untel. Notre action doit être la même ici dans les Hauts-de-Seine qu'ailleurs, dans l'Allier par exemple. Il n'y a pas la place pour un Service Public à 2 vitesses que ce soit auprès des partenaires comme des usagers. Au contraire, les élus de moindre envergure sont plus exigeants vis-à-vis de nos services et la seule réponse qu'on leur donne c'est la fermeture de leur trésorerie de proximité (- 800 en 5 ans). A la lecture du rapport d'activité, on peut y voir beaucoup de d'optimisme et de satisfecit mais également beaucoup d'activisme à mettre en avant les réformes gouvernementales. La CGT souhaite, une nouvelle fois, où que l'on se trouve les uns et les autres l'année prochaine, de rester plus neutre et plus modeste dans un prochain rapport d'activité. Les résultats semblent bons mais à quel prix !**

## FORMATION PROFESSIONNELLE

Plusieurs points nous ont été présentés dans ce bilan :

- la durée moyenne des formations augmente de 1,5 jours. Ceci est dû notamment aux formations HELIOS qui durent 4 à 5 jours ou aux formations accueil commun.
- Le nombre de bénéficiaires est en diminution car l'année 2007 n'a pas été une année faste en grandes formations de masse (EDEN, CPP...).
- Le nombre d'exclus de la formation professionnelle est de 13 collègues (qui n'ont bénéficié d'aucune formation durant les 3 dernières années).

Ce qui a amené la CGT à intervenir sur le sujet des journées d'étude ou grands messes. En effet, comptabiliser ces journées en journées formation parasite les statistiques puisqu'il ne s'agit pas de formation professionnelle au sens strict du terme mais plutôt des journées propagande. Nous avons donc demandé à la Direction d'isoler ces journées dans le prochain rapport.

Sur les exclus de la formation, en grande majorité à la TG, nous avons également souligné que, malgré un catalogue riche, certains collègues ne peuvent bénéficier de formation professionnelle, leur activité étant très spécialisée (exemple le service RPDA) et nous avons demandé s'il ne serait pas possible de créer des modules et de dispenser une formation régionale. La Direction a dit que c'était une bonne idée, mais sera-t-elle suivie d'effet ?

### **Formation initiale et préparation aux concours**

Le département a accueilli 98 stagiaires en immersion (pendant leur scolarité de contrôleur ou d'inspecteur) et 61 en stage pratique (après la scolarité).

92 collègues ont suivi les préparations aux concours avec des taux de réussite très satisfaisants.

Le département a également signé une convention « égalité des chances » avec l'Université de PARIS X NANTERRE. 15 étudiants (niveau licence) boursiers et méritants ont bénéficié de cours du soir pour préparer le concours d'inspecteur, 2 sont admissibles à l'oral.

La CGT, sans juger du mérite ou non de ces étudiants, s'est étonnée de voir que la Direction privilégiait ce genre d'initiative alors qu'elle a abandonné, il y a quelques années, les formations, destinées aux agents du réseau, aux concours externes de contrôleurs et d'inspecteurs par mesure d'économie, ce dispositif connaissant un taux de réussite important par ailleurs.

Concernant les formations à distance (e-formations) qui devraient se développer avec la mise en place de la fusion, les représentants CGT ont demandé des garanties pour les agents qui suivront ces formations (poste de travail, décharge d'activité, suivi et bilan de la formation...), tout en soulignant que les formations in vivo nous semblent bien plus efficaces.

## NOTE DU COMITE HYGIENE ET SECURITE

La nouveauté 2008 est la mise en place du "document unique d'évaluation des risques professionnels". Ce document relève certains comportements qui aboutissent de plus en plus à de la souffrance au travail.



Les troubles musculo-squelettiques représentent une part importante des maladies professionnelles et les risques psycho-sociaux liés au stress sont mis en avant désormais comme étant imputables au service.



Les représentants CGT ont demandé quelles solutions peuvent être apportées quant aux conditions de travail alors que dans le même temps, les médecins de prévention du département constatent une augmentation d'agents en souffrance au travail (qui ont l'impression d'être considérés comme des pions)? Les agents souffrent par manque de reconnaissance de leur travail.

Les causes sont nombreuses entre le travail, la vie privée et la vie société mais le TPG nous a répondu avec un cynisme peu égalé que c'était le « mal du siècle » lié à l'époque.

Lors des différentes restructurations/déménagements de sites, les agents ne sont pas associés à l'installation de leur nouveau lieu de travail. De plus, l'ergonomie ne rentre pas en ligne de compte ou trop tard pour faire un travail de bonne qualité (ex : HDF de NANTERRE).



On peut supposer que cet état de fait ne va pas s'arranger avec toutes les restructurations qui semblent prévues dans un proche avenir avec l'annonce de la présence d'un seul ergonomiste pour toute la direction (DGFIP).

## MODIFICATION TYPOLOGIE ARTT ET HORAIRES D'OUVERTURE



Dans le cadre de l'absorption du secteur communal de Bois Colombes, les agents de la RM Asnières et les 3 collègues de Bois Colombes ont voté sur la typologie ARTT (en effet, à Asnières la typologie est de 37h00 et à Bois Colombes de 38H00).

La typologie de 37h00 a recueilli la majorité des suffrages (6 contre 5).

Dans le cadre de la création de l'HDF de Neuilly, une modification des horaires d'ouverture est rendu nécessaire pour les harmoniser avec le CDI.

Les nouveaux horaires sont donc les suivants (effectifs dès le déménagement) :

**LUNDI - VENDREDI : 8H45-12H00 et 13H15-16H00**

## QUESTIONS DIVERSES

→ La CGT a demandé quand la Charte des équipes mobiles de renfort allait être diffusée?  
*La note est signée et prête à être mise en ligne. Si elle a tardé c'est surtout du à l'habilitation des équipiers et à la traçabilité des applicatifs.*

→ Nous avons également demandé quand les collègues SPL et Amendes pourront utiliser ADONIS en totalité.

*D'ici la fin du premier semestre.*

→ La CGT a demandé également où en était l'étude de fréquentation de la TP Châtenay (point important dans l'éventuelle fermeture).

*Elle est en cours...*

Elle l'était déjà au dernier CTPL du 14 février. Mais peut-être que les résultats ne sont pas ceux escomptés!!!!

→ La CGT a aussi demandé, dans le cadre de la Charte du dialogue social, de bénéficier du «full internet» au local-TG, la possibilité d'obtenir un PC portable.

Et enfin dans le cadre de l'accueil des stagiaires, de le faire par Organisations syndicales séparées et à des heures moins tardives dans la journée déjà très longue pour les stagiaires.

### LES REPRESENTANTS CGT EN CTP LOCAL

Jacqueline JOLLY  
ERD

Carole LAFON  
TG RPDA

Anne GIRAUDON  
TG RPDA

Philippe KERGOAT  
TP AMENDES

Eric RIOU  
TP OPDHLM

François RISACHER  
FRANCE DOMAINE

### PROCHAINS RENDEZ-VOUS

(dates provisoires en fonction du départ de la direction)

28/04/2008 : CAP Locale (Liste d'aptitude de C en B)

26/05/2008 : CAP Locale (Tableau d'Avancement à CP)

23/06/2008 : CAP Locales (Mutations/Réintégrations au 01/09/2008)

23/06/2008 : CTP Local (Balayage de l'actualité)



**Se syndiquer plus, pour gagner plus !**

Nom :

Prénom :

Affectation :

Grade :

Indice :

Date :

Déclare adhérer au Syndicat National du Trésor

Signature :

A remettre à un syndiqué CGT ou à Carole LAFON case CGT de la TG

**LA pression  
ça suffit !**



**REJOIGNEZ  
LA CGT Trésor !**